

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 1,4 % EN NOVEMBRE 1991

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation augmente de 1,4 % en novembre 1991 et s'établit à 135,8 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 5,8 %, contre 5,4 % l'an passé à pareille époque. Depuis le début de l'année, la hausse des prix se chiffre à 5,7 %.

L'évolution des prix de ce mois est caractérisée par l'accumulation de plusieurs facteurs : intégration semestrielle des loyers, effet de base afférent aux produits pétroliers toujours existant mais amoindri, hausse de l'alimentation nettement plus forte qu'en novembre 1990, augmentation notable des cours de formation et des tarifs hôteliers.

Les loyers, relevés semestriellement en mai et novembre, augmentent de 3,7 % en six mois (en un an : + 8,0 %). Par rapport à 1990 et mai 1991, leur rythme de hausse se ralentit, ce qui reflète notamment l'affaiblissement de l'action de la hausse des taux hypothécaires.

L'effet de base relatif aux produits pétroliers (hausse consécutive à la crise irako-koweïtienne l'an passé) s'amointrit mais agit encore : sans ces produits, le taux annuel se monterait à 6,4 % !

L'indice de l'alimentation progresse de 0,4 % en un mois (en un an : + 5,4 %) ; en novembre 1990, il avait reculé de 1,2 % ; cet écart s'explique par le mouvement saisonnier marqué de certains prix. Les boissons et tabacs augmentent de 0,3 % en trois mois (en un an : + 3,6 %). Le repli du mazout (- 0,9 %) se répercute sur le groupe chauffage et éclairage (en un mois : - 0,5 % ; en un an : - 4,0 %) ; celui de l'essence (- 0,1 %) sur les transports et communications (en un mois : - 0,0 % ; en un an : + 3,9 %). L'indice du groupe instruction et loisirs progresse de 3,2 % en trois mois (en un an : + 6,4 %) en raison principalement de hausses portant sur les cours de formation (+ 12,2 % ; il s'agit de hausses de la "rentrée", enregistrées dans l'indice de novembre) et sur les tarifs hôteliers (+ 8,8 % ; il s'agit des hôtels en Suisse, et non pas particulièrement des hôtels genevois !).

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en novembre 1991

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	135,8	1,4	5,8
Alimentation	21	132,3	0,4	5,4
Boissons et tabacs	5	127,6	0,3	3,6
Habillement	7	136,4	///	4,6
Loyer	18	163,8	3,7	8,0
Chauffage et éclairage	5	84,7	- 0,5	- 4,0
Aménagement et entretien du logement	6	126,8	///	4,9
Transports et communications	14	122,7	- 0,0	3,9
Santé et soins personnels	8	139,2	///	9,7
Instruction et loisirs	16	140,4	3,2	6,4

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 167,0 ; (septembre 1966 = 100) 284,2



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE
Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève